

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 6 février 2020*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, Mme NOTOT, Mme BROHAN, Mme SAISON

Absents excusés : Mme DELEMER, pouvoir à M. BARRAULT  
M. HOUSSINOT, pouvoir à M. SARRAZIN  
M. PIEROT, pouvoir à Mme NOTOT  
Mme SPOTE, M. BOUCHER

Madame SAISON est élue secrétaire.

Intervention de Madame PIRES et de Monsieur DUMAS d'ENEDIS à propos des compteurs LINKY.

Ouverture de la séance à 21h35

## **LE CONSEIL :**

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

◆ **Approuve** les comptes de gestion du Receveur Municipal qui sont en parfaite concordance avec les Comptes administratifs du Budget général et du Budget ASSAINISSEMENT de la Commune.

*13 voix POUR*

*Monsieur Denis MOUNOURY, Maire, ayant quitté la salle de réunion, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madeleine MAZIERE ;*

◆ **Approuve** le Compte Administratif 2019 du Budget général qui se solde par un excédent global de 334.778,04 €

*12 voix POUR*

◆ **Approuve** le Compte Administratif du Budget ASSAINISSEMENT 2019 qui se solde par un excédent global de 289.195,24 €

*12 voix POUR*

*Retour de Monsieur Denis MOUNOURY.*

◆ **Vote** le taux des 3 taxes pour 2020 (taux inchangés)

Taxe d'habitation : 12.14 %

Taxe foncière (bâti) : 13.67 %

Taxe foncière (Non Bâti) : 47.05 %

*13 voix POUR*

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à verser aux diverses associations les subventions suivantes :

ACS	16 000.00 €
ADMR CORBEROSA	900.00 €
AJSP DOURDAN	200.00 €
Anciens Combattants UACVGRD	120.00 €
A P A E I	100.00 €
Coopérative scolaire école élémentaire	1 000.00 €
Coopérative scolaire école maternelle	850.00 €
Corbreuse en Fête	300.00 €
Corbreuse Ste Mesme Football club	1 200.00 €
Croix Rouge	50.00 €
Santé 2002 DREPOBA	150.00 €
Tennis club Corbreuse Mini tennis	800.00 €
Tennis club Corbreuse	1 000.00 €
Jardin des racines	150.00 €
Ainsi qu'au C.C.A.S	8 500.00 €

*13 voix POUR*

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2020 de la Commune d'un montant total de 1.970.960,82 € équilibré en recettes et en dépenses.

Section de fonctionnement : 1.370.487,45 €

Section d'investissement 600.473,37 €

*13 voix POUR*

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2020 du Service Assainissement pour un montant total de 596.926,11 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section d'exploitation : 146.400,12 €

Section d'investissement : 450.525,99 €

*13 voix POUR*

◆ **Sollicite** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2020 pour la mise aux normes des jeux d'enfants sur le territoire de la Commune.

*13 voix POUR*

◆ **Adopte** le vœu d'urgence de l'AMIF qui vise à interpeller l'état et nos parlementaires sur la nécessité de ne pas rétro pédaler ans les investissements financiers indispensables au bon fonctionnement de notre réseau de transport en commun.

**Exige** de l'Etat et des parlementaires qu'ils prennent leur responsabilité afin que l'Etat respecte les engagements qu'il a signés vis-à-vis des franciliens pour le contrat de Plan Etat-région, et leur demande d'inscrire 400 millions d'euros aux prochains budgets 2020, 2021 et 2022.

*13 voix POUR*

◆ **Approuve** la sortie de la Commune de CORBREUSE du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de Délinquance (CISPD) de la Vallée Supérieure de l'Orge.

◆ **Approuve** le partenariat avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de DOURDAN pour les permanences d'accès aux droits.

*13 voix POUR*

### **QUESTIONS DIVERSES :**

► Permanences pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Les membres du conseil présents sont priés de se faire connaitre pour tenir les bureaux de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05